

Observatoire des Métiers

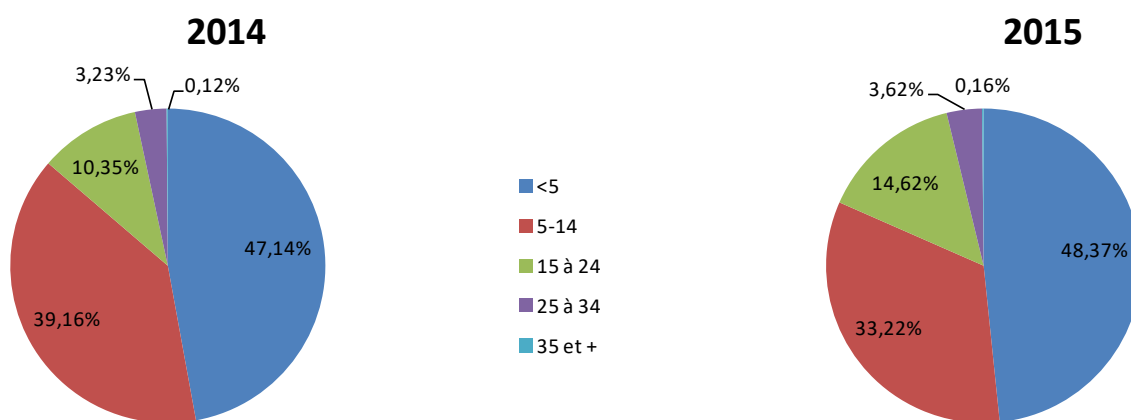
Comme chaque année, l'Observatoire des métiers a analysé les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi dans la Profession.

Sa réunion du 8 décembre 2016 a permis l'examen des informations recueillies auprès des entreprises adhérentes de l'AMAFI assujetties à la Convention collective des activités de marchés financiers, au titre de l'année 2015.

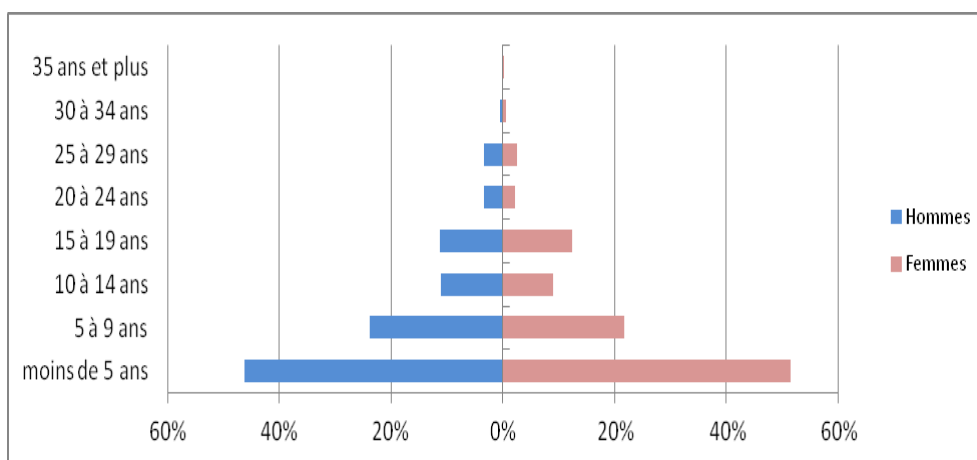
Le périmètre des sociétés répondant au questionnaire varie d'une année sur l'autre, relativisant les comparaisons chiffrées. L'étude 2015 a porté sur 25 sociétés (sur les 52 sociétés appliquant la CCNM), représentant 2456 salariés au 31 décembre 2015 contre 23 sociétés représentant 2444 salariés en 2014.

Ancienneté

On constate que les tranches des moins de 5 ans d'ancienneté et celles de 15 à 34 ans poursuivent leur augmentation tandis que la tranche des 5 à 14 ans d'ancienneté poursuit sa baisse. Sur une période de 11 ans, entre 2004 et 2015, l'ancienneté globale des salariés tend à augmenter notamment dans les tranches supérieures ou égales à 15 ans d'ancienneté.



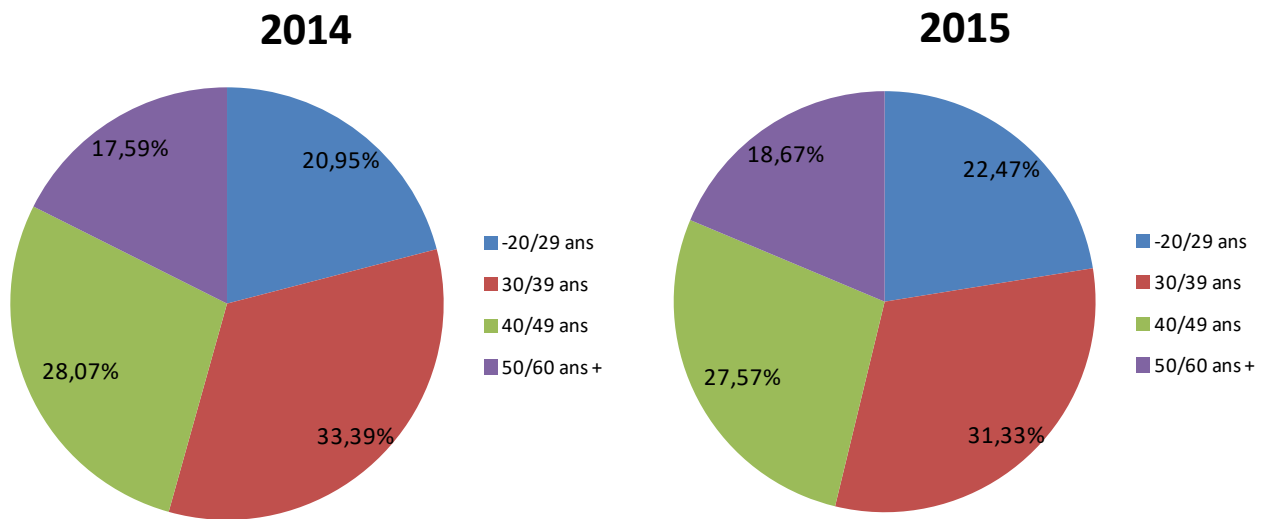
L'ancienneté moyenne en 2015 est de 7,28 années contre 7,24 années en 2014



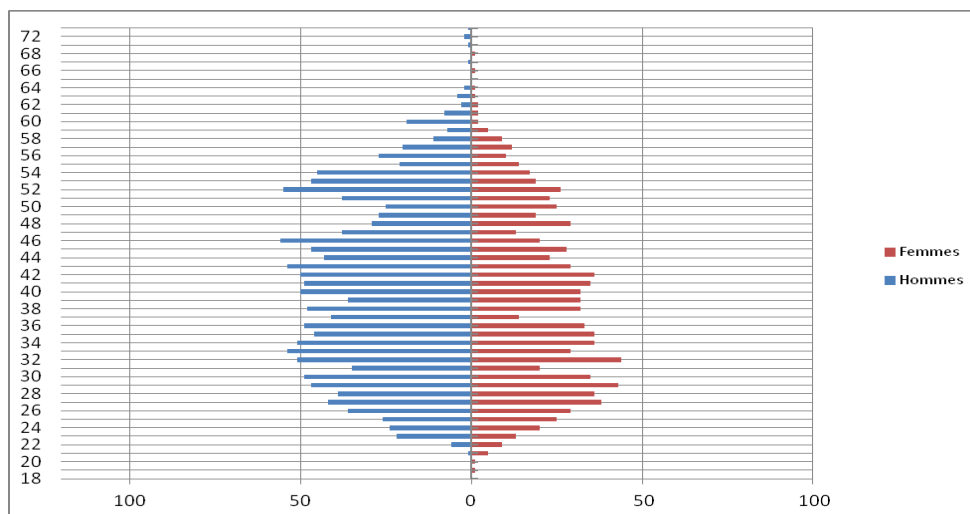
Ce graphique montre l'augmentation de la féminisation de la profession ces dernières années.

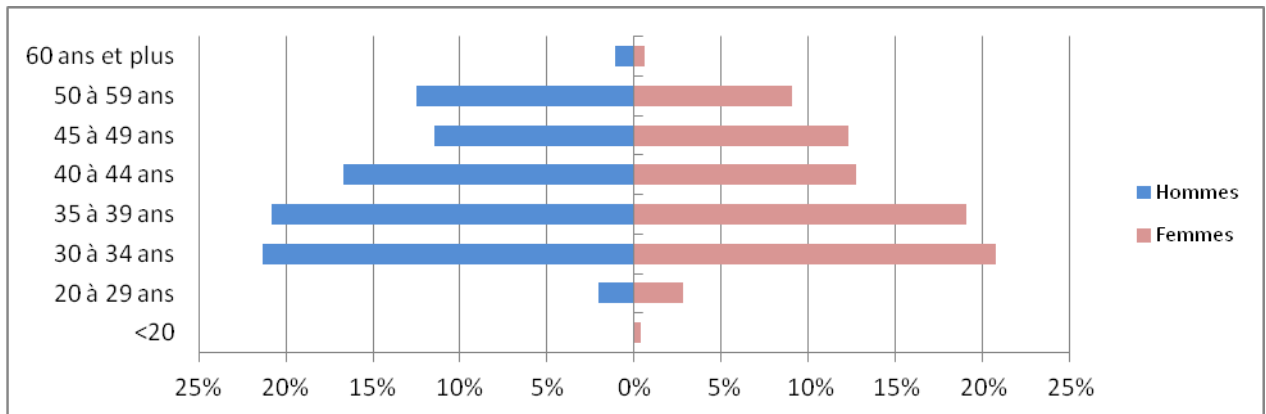
Age

La répartition entre les tranches d'âge confirme la tendance de 2013 et 2014, avec une baisse de la tranche des 30-39 ans. Il faut noter que la tranche des plus de 50 ans continue à augmenter en 2015, passant de 17,59% en 2014 et à 18,67 % en 2015. Sur une période de 11 ans, entre 2004 et 2015, on constate un vieillissement global de la branche, la part de la tranche des 30-39 ans ayant diminuée et celle des plus de 50 ans ayant augmentée. Toutefois, la population de la branche se renouvelle, la tranche des -20/29 ans étant plus importante en 2015 (22,47 %) qu'en 2004 (18,11 %).



L'âge moyen dans la profession en 2015 est de 39,04 ans contre 38,97 ans en 2014.

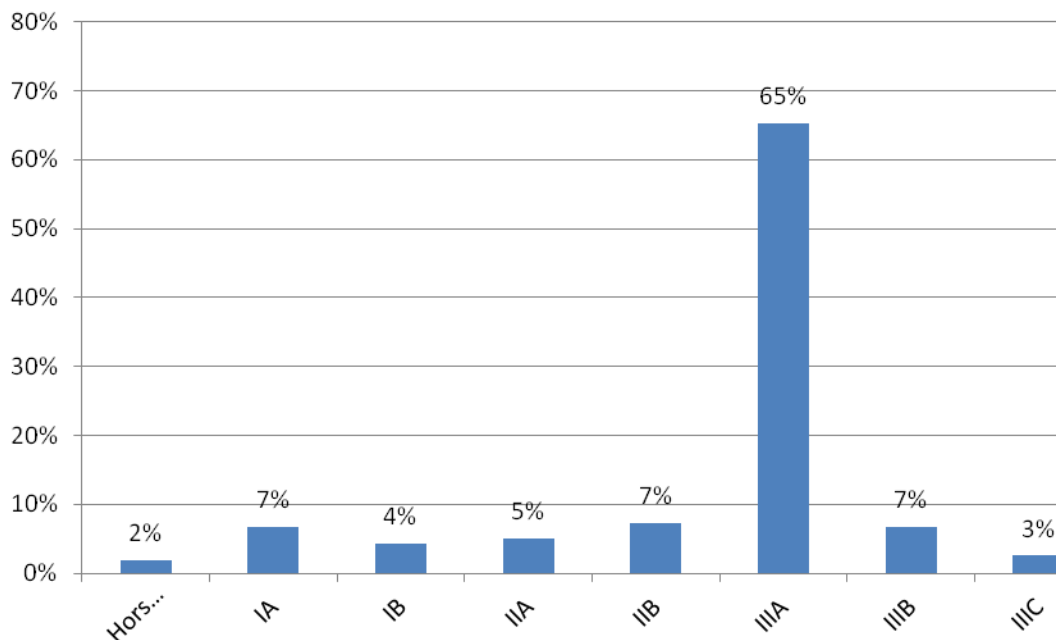




Niveau de qualification

Les effectifs cadres de la profession sont stables, représentant 75 % des effectifs totaux de la profession, les salariés de catégorie III.A représentant à eux seuls 65% des effectifs.

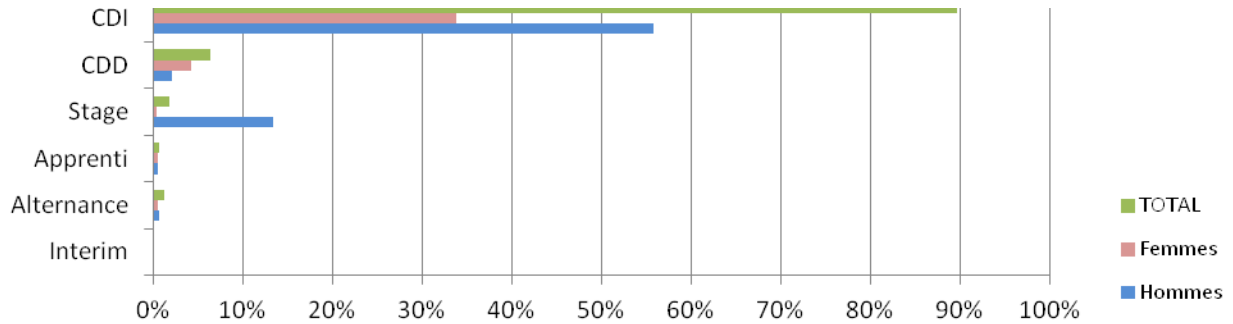
2015



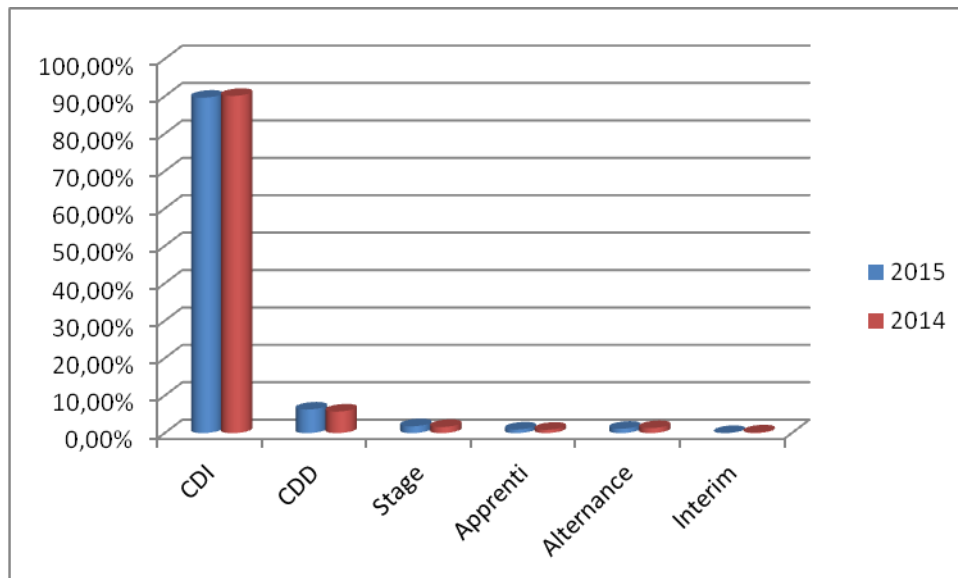
Type de contrat de travail

La quasi-totalité des effectifs est employée en CDI (89,66 % des effectifs totaux).

Il est toutefois constaté que les CDD ont légèrement augmenté passant de 6,31% des effectifs en 2015 contre 5,77% en 2014.

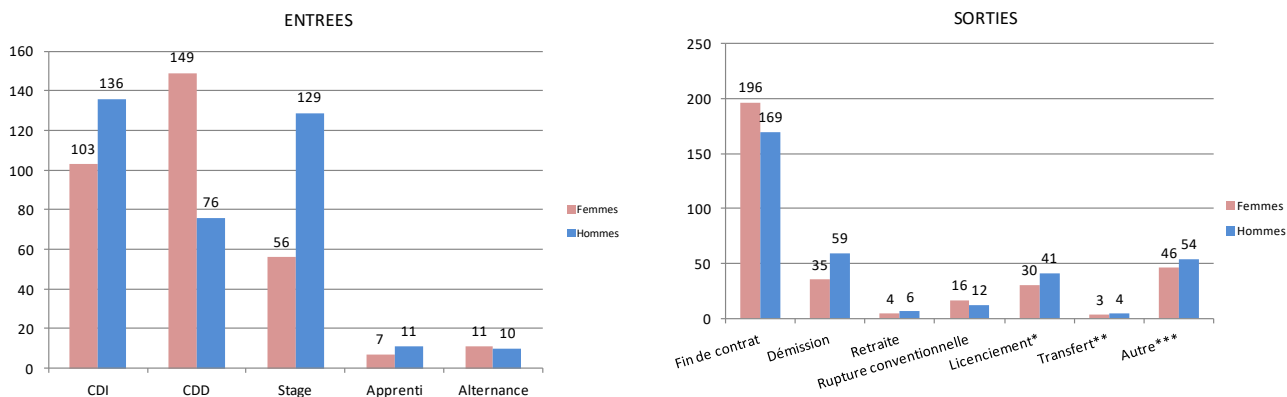


	Interim	Alternance	Apprenti	Stage	CDD	CDI
TOTAL	0,04%	1,18%	0,65%	1,83%	6,31%	89,66%
Femmes	0,04%	0,53%	0,49%	0,40%	4,19%	33,88%
Hommes	0,00%	0,65%	0,49%	13,34%	2,12%	55,78%



Entrées et Sorties

Il est constaté que le nombre d'entrées est légèrement supérieur à celui des sorties sur l'année. Il faut également noter que l'appel à des CDD a fortement augmenté notamment chez les femmes. Les démissions restent la première cause de sortie, comme l'année dernière.



* y compris négociés

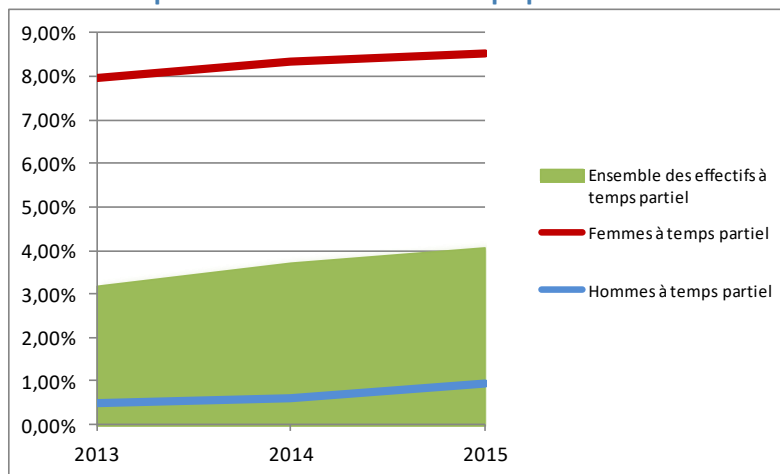
** fusions, mutations

*** rupture de la période d'essai

Durée du travail

Les salariés travaillent majoritairement à plein temps (95,91% des effectifs totaux), ceux travaillant à temps partiel étant principalement des femmes. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent très peu demandés (0,45 % des effectifs).

Répartition des effectifs à temps partiel



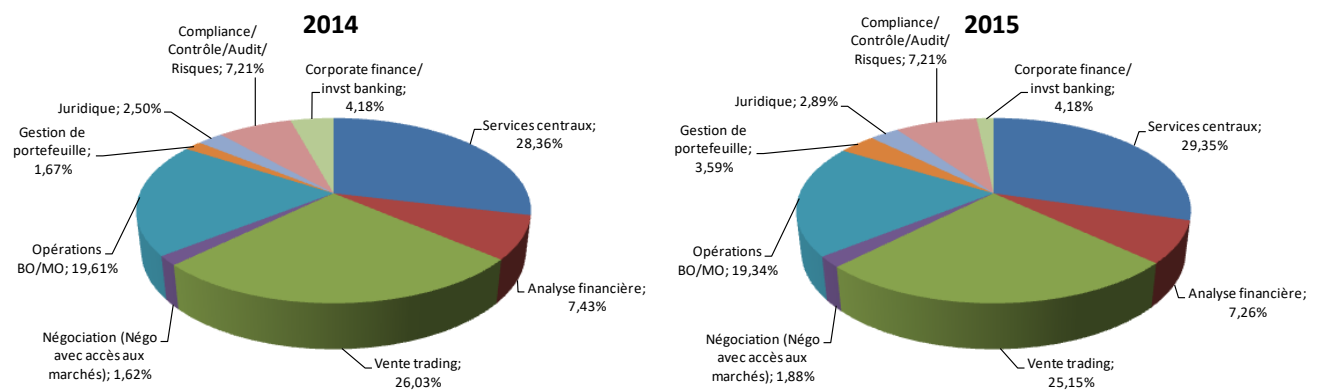
Métiers

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait notamment apparaître une poursuite de la diminution des effectifs dans les domaines de la vente trading et du corporate finance

En revanche, les fonctions liées au suivi de la réglementation telles que les fonctions juridiques et la conformité ou le contrôle continuent de progresser ainsi que les services centraux.

On peut aussi constater une diminution dans l'analyse financière alors que la gestion de portefeuille rencontre une progression.

On note que sur 11 ans la négociation a subi une forte chute (1,88% en 2015 contre 10,84% en 2004) notamment en raison de la digitalisation.



Formation

Les plans de formations continuent d'augmenter, puisque 1,41% en moyenne de la masse salariale est consacré à la formation professionnelle continue hors DIF et professionnalisation, contre 1,33% en 2014..

Aménagement du temps de travail

Les données recueillies montrent toujours une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait en jours avec les cadres (dans 76% des entreprises ayant répondu).

Accidents du travail

Il est constaté une augmentation du nombre d'accidents du travail (1,92 % des effectifs contre 0,94 % en 2014), y compris dans les trajets domicile - travail.

Bourse des emplois

Il a été créé, en janvier 2011, sur le site de l'AMAFI (www.amafi.fr) une rubrique « Bourse des Emplois » où figurent les candidatures du personnel ayant fait l'objet d'un licenciement pour motif économique, ainsi que les offres d'emploi des entreprises adhérentes.

Nous comptabilisons 49 CV et 14 offres d'emploi mises en ligne depuis sa création.